

QUESTION : Attractivité fiscale et possibilités de développement pour la Ville

« Bilan » du 22.01.2014 constate que malgré les baisses d'impôts de ces dernières années, la taxation des particuliers reste forte dans les cantons francophones, et en particulier Jura et Neuchâtel.

Pour des revenus annuels bruts du travail, 80'000 et 150'000 frs, personne mariée, 2 enfants, les impôts cantonaux, paroissiaux et communaux de la Capitale cantonale jurassienne sont dans les deux cas à la 25<sup>ème</sup> place des capitales cantonales. On s'aperçoit que les impôts baissent partout, parfois de manière importante, mais que le classement ne se modifie pas pour l'Arc jurassien, le nombre de contribuables qui ne paient pas d'impôts augmente. Dans le Jura on nous apprend que les impôts sont plus lourds mais que le revenu disponible après toutes les dépenses obligatoires est le plus élevé en raison des faibles coûts de l'immobilier.

Après le coup d'arrêt démocratique du développement du Creux de la Terre, quelle stratégie est envisagée pour faire baisser de manière plus perceptible la fiscalité et garder des prix immobiliers attractifs, tout en se désendettant...

Pourrions-nous avoir un plan stratégique précis et chiffré ?

Pour l'UDC

Dominique Baettig

